



## Conseil de quartier Chêne Feuillu / Rocourt Réunion du 2 Décembre 2021

**Présents :** Cécilia COURSELLE, Nadjiba THABET, William BLAKELEY, Mme MARQUES, Dominique DESMET, Jacqueline ROZIER, Pascale BURET, Viviane et Christian HERVE, Evelyne BEAUDICHON, Annie DERUE, Daniel GIRAUD, Jacques TANGUY, Bernard MAREZ, M. LACOTE, Mme DESMET, Michelle GIRAUD, M. et Mme Bernard HAUDIQUER, Thérèse PRAT, Mme AÏT BILL, Sandrine MEDJE DOUB. Jacques TANGUY, Philippe NICOLAS,

**Excusés :** Hervé AUBRETON, Jean-Pierre MORIN, Marie-Annick LOUSTANEAU, Juan-Paulo FERREIRA, Michelle BASTIEN, Sarah SABOURIN, M. et Mme PERRIN, Isabelle MARETHEU DJOMO,

**Invité :** Marc Honoré, maire d'Achères

Monsieur le Maire donne quelques informations avant de répondre aux questions des habitants :

Il signale que, suite à la démission de Mme Sornay, ses tâches ont été réparties entre lui-même (pour la police et la sécurité) et Katell Landier qui s'occupera de la Jeunesse en plus de ses attributions à la Culture ; et M. Valentin Guillaume a été promu conseiller municipal.

- **Disparition de la boîte à livres, Place du 14 Juillet**  
Celle-ci manque aux habitants qui l'utilisaient beaucoup bien que vétuste. Elle a dû être enlevée et sera remplacée dès que possible. Vous pouvez utiliser celles qui restent en face du SAX et à l'intérieur de la Maison de Quartier Jules Verne.

### Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- **Devenir du Club Franquin**

Les habitants déplorent la fermeture du Club Franquin qui offrait aux jeunes du quartier un lieu d'aide aux devoirs et diverses activités.

Les animateurs du Club ont rejoint le Bateau Vivre où sera créée une "Maison de la Jeunesse" qui regroupera toutes les animations dédiées aux jeunes, un brassage sera ainsi créé entre les différents âges. De nouvelles équipes viendront étoffer cette structure où certains animateurs ont profité de mutations internes.

Ces modifications permettront d'envisager de nouvelles activités comme par exemple le festival "Ciné Jeunesse" consistant à l'apprentissage des métiers du cinéma. D'autres actions sont en cours comme les petits commis sur le marché et la balade des métiers, une découverte de la vie active chez les commerçants.

- **Eclairage Avenue Jean XXIII**

Défaillant pendant quelques jours, il a été réparé et fonctionne à nouveau normalement.

- **L'Appli Néocity** permet aux achérois de signaler rapidement ce genre d'anomalie sur la ville et d'avoir une réponse. Elle va bientôt prendre le nom "**ACHERES ET VOUS**". A retrouver en pièce jointe.

- **Ramassage des ordures**

Le calendrier des passages de collecte va paraître sur l'application C.U. et vous permettra de connaître vos dates de ramassage des encombrants (tous les deux mois pour les particuliers) et pour chaque catégorie de déchets.

- **Bureau de la Police Municipale**

L'équipe de policiers municipaux ayant été renforcée, elle se compose désormais de 5 éléments plus un Chef Brigadier. En début d'année, un accueil va pouvoir être mis en place au bureau situé Avenue Lénine. Les jours et heures d'ouverture vous seront communiqués très rapidement.

Vous pouvez déjà appeler en cas de problème à signaler au **01 39 79 64 53**.

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- **Problèmes de stationnement et de circulation**

On dénombre de plus en plus de voitures dans la ville, cela occasionne des désagréments pour la population : stationnement sauvage sur les trottoirs et sur la voie publique, bouchons au centre-ville, vitesse excessive dans certaines rues, comportement irresponsable de certains conducteurs, etc...

La police est de plus en plus présente et réalise de nombreux contrôles. A cela viendront s'ajouter de nouvelles installations de caméras dont 3 pour la vidéo-verbalisation seront positionnées Avenue de Stalingrad.

Une demande de stationnement sur la Place du Marché a été formulée. Cela est interdit pour des raisons sanitaires.

- **Rues Kosma, Django Reinhardt**

Deux énormes pylônes EDF ont été déposés depuis plus d'un an et rien ne se passe : le Maire a demandé qu'une information soit remise par ENEDIS dans les boîtes aux lettres des riverains pour leur en indiquer la raison : une panne difficile à détecter, les pylônes permettent d'alimenter provisoirement les maisons concernées mais disparaîtront dès que les travaux seront achevés en début d'année prochaine, selon le distributeur.

- **Rue de la Paix**

Une expertise doit avoir lieu pour laquelle la Mairie a demandé à y être associée. Elle ne sera pas à la charge des riverains du projet Quartus. En attente des nouvelles du service d'expert, Mme Jaunet et M. le Maire restent vigilants par rapport aux règles d'urbanisme et de l'harmonie de l'environnement.

Par ailleurs, les riverains signalent que les ouvriers qui démolissent les anciens bâtiments ne portent aucune protection particulière et travaillent le samedi. Ils s'inquiètent de présence d'amiante dans ces locaux et du non respect du code du travail. Le Maire a promis de s'en occuper.

- **Rue de la Croix Rompue**

Passages de bus très nombreux et vitesse souvent excessive des véhicules dans la rue. Cependant, il n'est pas envisageable d'intenter des actions avant la fin du chantier Quartus. Les riverains de la rue ont été reçus par le Maire.

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- **Problèmes d'arbres** : certains sont malades, d'autres ont des systèmes racinaires destructeurs de trottoirs ; le Maire, conscient de tous ces sujets va organiser une visite des lieux en compagnie de spécialistes de la C.U. pour déterminer les différentes solutions à envisager (taille, abattage, etc...)
- **L'école Volat** devant subir d'importants travaux de charpente, la cantine sera transférée au Club Franquin durant ceux-ci.
- **Info boulangerie**  
Celles de la Place du 14 Juillet et de l'Avenue Lénine sont fermées par décision préfectorale.
- **Dératisation**  
On dénombre de plus en plus de rats et de souris, une dératisation va avoir lieu dans les égouts par la C.U.
- **Taxe d'habitation**  
En 2023 elle sera supprimée totalement, privant les mairies d'une source de revenus importante et non compensée en totalité par l'État. Cela risque de poser quelques problèmes de gestion du budget de la Mairie dans les années à venir.

## AGENDA

- **Téléthon** sur la ville du 3 au 5 Décembre, soyez généreux !
- **Balade du Maire** le Samedi 4 Décembre avec un départ de la Place du 14 Juillet à 10 h et différents lieux de rendez-vous toute la matinée.
- **Réunion SFR** prévue le Mercredi 8 Décembre à 20h30, salle Boris Vian, l'occasion d'échanger avec l'opérateur ayant fibré la ville
- **Patinoire** : Ouverture pour 3 semaines et inauguration le Samedi 11 Décembre.
- **Marché de Noël** organisé par les cinq conseils de quartier les **18, 19, 20 et 22 Décembre**. Venez nombreux découvrir les créations de nos artisans pour vos cadeaux de Noël. Et n'oubliez pas la **tombola organisée le dimanche vers 16 h**.
- **Vœux du Maire** à toute la population le **Dimanche 2 Janvier** à l'emplacement du Marché de Noël.  
Ces évènements seront soumis à l'obligation du pass sanitaire et des gestes barrière.
- **Prochaine réunion du CQ** le **Jeudi 6 Janvier** à 20h, salle Bussières.

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée